

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1532)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS179

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 34

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« portant »,

le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel